

3 200 tonnes de sel, 250 agents mobilisés... que s'est-il passé sur les routes du Loiret cet hiver ?

Le plan de viabilité hivernale du Loiret enclenché le 16 novembre 2020 s'est achevé le lundi 15 mars 2021. Cet hiver relativement doux a été marqué par les restrictions sanitaires et l'événement hivernal exceptionnel de la mi-février : il n'y avait pas eu autant de neige dans le Loiret depuis 2010 !

L'hiver 2020-2021 a été particulièrement clément avec des températures ponctuellement négatives, la plupart du temps supérieures aux normales de saison. Les agents d'exploitation sont intervenus au total 31 jours pour des opérations de salage.

Des interventions concentrées en janvier et février

Au cours du mois de décembre relativement doux, seuls 2 jours de gel ont nécessité un salage préventif. Les températures plus basses au mois de Janvier ont occasionné au total 12 jours de sorties, en raison de 9 jours de gel et d'un premier phénomène neigeux de courte durée survenu le 16 janvier en fin de matinée.

Un phénomène neigeux exceptionnel en février

En février, une vague de grand froid s'est abattue durant 6 jours avec des températures minimales comprises entre -11 et -6°C, accompagnées de précipitations neigeuses. Elles ont entraîné une épaisseur de 3 cm (Sully-sur-Loire) à 12 cm (Nord du Loiret), et des congères jusqu'à un mètre de hauteur observées dans le Pithiverais.

La forte mobilisation des équipes départementales avec le soutien des agriculteurs conventionnés* et d'entreprises extérieures, a permis un retour rapide à des conditions de circulation normales. La moitié des 3 245 tonnes de sel et 156 m³ de saumure répandus cet hiver l'ont été sur ce seul épisode.

La fin du mois de février a été marquée par un redoux avec des températures maximales supérieures aux moyennes de saison (entre 10 et 15°C). Les gelées matinales au début du mois de mars n'ont pas eu d'impact sur les conditions de circulation.

Chiffres-clés de l'hiver 2020-2021

- **29** camions saleurs et déneigeurs, **14** dépôts de sel avec un stock de **4500** tonnes
- **210** agents mobilisés durant toute la période, **25** recrutements temporaires en renfort
- **3 613** km de routes gérés par le Département, dont **805** km de routes structurantes
- **3 245** tonnes de sel répandues et **156 m³** de saumure (*contre 780 tonnes de sel et 41 m³ saumure utilisés lors de l'hiver précédent*)
- **31** jours d'intervention pour salage
- **53** agents en astreinte par semaine pour les interventions de nuit et le week-end
- **81** agriculteurs mobilisables dans le cadre des conventions de déneigement*.

Qu'est-ce que la période de viabilité hivernale ?

Pendant cette période, les missions des équipes de la Direction des Infrastructures du Département du Loiret consistent, en cas de neige ou de verglas, à dégager les routes et à les traiter, de manière préventive ou curative, à l'aide des saleuses.

***Les agriculteurs solidaires**

Pour compléter le dispositif sur les 1 738 km de routes secondaires en cas d'intempéries neigeuses, le Département compte sur le soutien des agriculteurs du Pithiverais et de l'ouest de l'Orléanais, disposant de matériels adaptés. Le Département du Loiret met en place une convention spécifique, établie pour 4 ans, entre la collectivité, les agriculteurs et la commune, dans le cadre de la viabilité hivernale, afin de valoriser et encourager leur action. Elle permet de désenclaver les communes rurales avec le traitement d'au moins une route rejoignant le réseau traité prioritairement par les services départementaux.

CONTACT PRESSE

Elie Poupin

02 38 25 43 38

07 86 84 06 54

elie.poupin@loiret.fr